

Québec solidaire en campagne politique

C'EST À LEUR TOUR DE SE SERRER LA CEINTURE

www.couragepolitique.org

+ 880 M\$

3 Fonds des générations : investir cette année

Le Fonds des générations a été créé par le gouvernement Charest dans le but d'accumuler de l'argent pour rembourser la dette. Voici les investissements annuels¹ dans le fonds, selon le budget 2009-2010 (en millions \$) :

2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
569	715	880	957	1038	1126

L'idée initiale était de faire fructifier ces « économies » et de rembourser la dette avec ce « capital » plus les intérêts accumulés. Le Fonds des générations avait pour objectif de ramener le ratio de la dette totale par rapport au PIB à 25% en 2025.

Le poids économique de la dette diminue

En 2009-2010, on prévoit que ce ratio sera de 42,8% au Québec, de 27,3% au Canada, 59,0% aux États-Unis, 51,5% dans la zone euro et 51,1% en moyenne dans les pays de l'OCDE. Au niveau international, la situation du Québec est donc avantageusement comparable. Par rapport à nos voisins canadiens cependant, le Québec est la province canadienne avec le ratio le plus élevé... probablement parce que nous avons aussi les programmes sociaux et les services publics les plus développés.

Il faut donc faire attention aux comparaisons et à l'importance du « poids économique » que l'on donne à la dette totale. En effet, avant la réforme de la comptabilité du gouvernement en 1997, les investissements faits dans nos infrastructures (écoles, hôpitaux, routes, etc.) s'additionnaient aux dépenses courantes (l'épicerie) pour gonfler les déficits annuels. Ce qui fait que les immobilisations, pour lesquelles il est bien souvent justifié de s'endetter, comptaient pour environ la moitié de l'accroissement de la dette entre les années 1960 et 1997. L'autre moitié provenait des déficits accumulés au fil des années, engendrés entre autres par les politiques fiscales néolibérales (ex : baisses d'impôts pour les plus fortunés et les entreprises), deux récessions majeures et l'augmentation importante des taux d'intérêts avant la crise de 2009.

Le poids économique de la dette varie aussi en fonction du type de dette dont on parle. Il existe en effet différents types de dettes : la dette totale est différente de la dette nette ou encore de la dette résultant des déficits.

Type de dette	Définition	Total en 2006
Dette totale	englobe la dette directe, c'est-à-dire la portion qui relève des activités du gouvernement, et la dette au titre des régimes de retraite des employé-e-s du secteur public	121 milliards \$
Dette nette	dette totale moins les avoirs financiers du gouvernement, par exemple, la valeur de ses placements dans des sociétés d'État.	105 milliards \$
Dette résultant des déficits	on l'obtient soit en additionnant tous les déficits budgétaires annuels, soit en soustrayant de la dette nette les immobilisations.	90,6 milliards \$

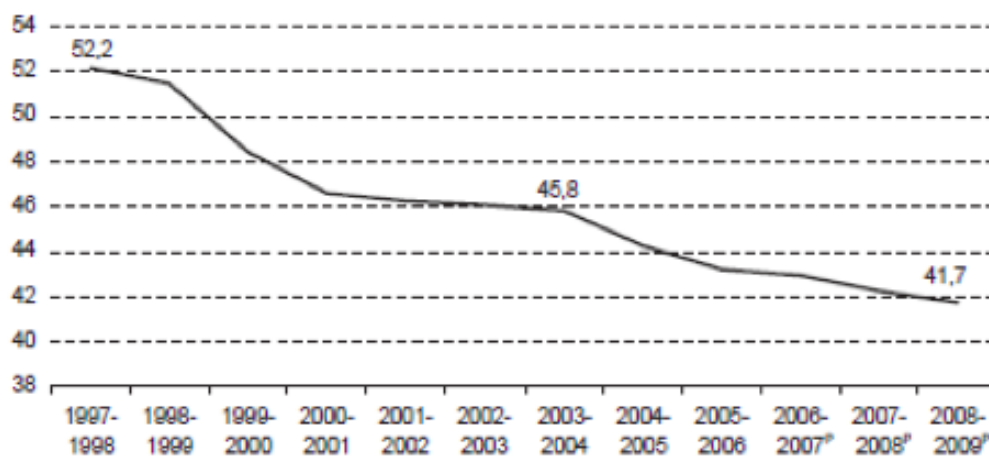
¹ La majorité des sommes versées dans le Fonds des générations proviennent des redevances d'Hydro-Québec.



Malgré cela, depuis 1997, le poids économique de la dette ne cesse de diminuer, quelle que soit sa mesure.

Type de dette	% PIB en 1997	% PIB en 2006
Dettes totale	52,2	42,7
Dettes nette	47,0	37,5

GRAPHIQUE 2 : Dette totale du gouvernement en pourcentage du PIB¹⁰



Dettes résultant des déficits	43,8	32,8
-------------------------------	------	------

Les intérêts sur la dette ne sont pas une dépense « d'épicerie »

Quant aux intérêts sur la dette, qui tournent autour de 7,5 milliards \$ par année, on entend souvent dire qu'ils représentent le troisième poste budgétaire en importance, après la santé et l'éducation. Une telle situation n'a rien de nouveau, ni de dramatique ; elle perdure depuis le milieu des années 1980.

Sans doute les sommes consacrées au service de la dette pourraient être plus utiles ailleurs, mais les progrès à ce chapitre se mesurent aussi en termes relatifs. Une dette est généralement contractée pour se procurer un « actif ». Au fil des années, une partie importante de notre dette a été consacrée à la construction du Québec moderne. En ce sens, les intérêts sur la dette ne constituent pas une « dépense d'épicerie ».

Finalement, comme les revenus du gouvernement augmentent plus vite que les intérêts sur la dette, leur poids relatif diminue aussi.

	1997	2006
% des revenus du gouvernement accordés au service de la dette	17,7 %	12,8 %



Une dette à long terme... qu'on doit à nous-mêmes principalement

La proportion de la dette totale du gouvernement québécois libellée en dollars canadiens s'établit à 92 % pour ce qui est de la partie canadienne de la dette, au 31 mars 2006. Si on exclut les régimes de retraite, qui constituent avant tout une reconnaissance de dette, la proportion de la dette en dollars canadiens est de 87 %. Il reste donc un maigre 13 % pour la dette en devises étrangères. En conséquence, il est exagéré de prétendre que nous sommes dépendants de ce qui se passe sur les marchés étrangers et des cotes de crédit accordées par les maisons internationales. Il est aussi exagéré de dire que les fluctuations des taux de change nous affectent outre mesure.

L'équité intergénérationnelle : nécessaire aujourd'hui comme demain

Plusieurs défendent la nécessité de rembourser la dette immédiatement parce qu'elle constitue un poids que nous ne pourrions plus collectivement assumer dans un avenir rapproché à cause de la diminution du nombre de personnes en emploi par rapport à la population âgée.

Et si on voyait les choses autrement? L'allongement de l'espérance de vie n'est pas une catastrophe. Au contraire, nous en bénéficierons tous et toutes ! Les personnes retraitées contribuent à l'accroissement de la richesse collective et à une société en besoin d'entraide. De plus, elles paient des taxes et contribuent au mieux-être de leurs enfants et petits-enfants. Aujourd'hui, la croissance de la richesse ne dépend plus exclusivement de la croissance de la main d'œuvre. Elle dépend aussi en grande partie du développement des nouvelles technologies.

Pour nous, la meilleure manière d'assurer dès maintenant l'équité intergénérationnelle est que le Québec adopte des mesures profitables aux jeunes et se donne collectivement les moyens pour se développer sur des bases viables. Des mesures comme une plus grande accessibilité à l'éducation ou une politique économique écologiste constitueront une démonstration convaincante de l'intérêt des générations actuelles pour le bien-être de ceux et celles qui leur succéderont. L'équité intergénérationnelle est donc nécessaire aujourd'hui comme demain.

En période de crise : réduire la dette ou investir?

Faut-il pour autant ne pas se préoccuper de la dette? Loin de là, il faut demeurer vigilant. Mais en contexte de crise, un effort particulier doit être fait pour créer de l'emploi surtout dans les régions en difficulté. Investir dans le transport en commun, dans des technologies qui permettent de réaliser des économies d'énergie ou encore dans des sociétés d'État qui génèrent des emplois (Éole-Québec) ou permettent au gouvernement de sauver des millions \$ (Pharma-Québec) sont autant d'exemples d'investissements qui augmentent certes la dette à court terme mais qui, à long terme, produisent un effet positif pour l'économie du Québec dans son ensemble.

Dans un contexte de déficit budgétaire, le gouvernement devrait immédiatement cesser d'investir les redevances sur l'eau d'Hydro-Québec dans le Fonds des générations. Il devrait plutôt les verser au fonds consolidé du Québec. Quant au capital déjà investi dans le Fonds des générations, celui-ci n'a pas été dévoilé dans le dernier budget, mais il pourrait facilement servir d'aide d'appoint pour pallier à la crise.

En 2010-2011, si le gouvernement prenait une telle décision, cela lui rapporterait 880 millions \$.

